

# La Presse (Paris. 1836)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Presse (Paris. 1836). 1836-1952.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

Adresser les lettres et communications relatives à la rédaction au Secrétaire de la Rédaction, rue Montmartre, 131. (Affranchir.)

ON S'ABONNE A PARIS: RUE MONTMARTRE, 131. UN AN, 48 FRANCS; — SIX MOIS, 25 FRANCS; — TROIS MOIS, 12 FRANCS; — UN NUMÉRO, 15 CENTIMES.

Adresser les demandes et réclamations relatives au service à M. ROUY \*, ADMINISTRATEUR, rue Montmartre, 131. (Affranchir.)

Paris, 19 juin.

BULLETIN DU JOUR.

Le Times a reçu, par le télégraphe électrique, des nouvelles de Constantinople du 9 juin. Elles annoncent l'arrivée de la Note formulant le dernier ultimatum russe.

Nous avons des raisons particulières pour partager cette confiance. Parmi les lettres que nous a apportées le courrier du 5, nous en avons trouvée une émanant d'une source très élevée.

Les ministres ne passent plus leur temps à intriguer les uns contre les autres. Le grand-vizir Mastapha-Pacha, Reschid-Pacha, Bifaat-Pacha, Méhémet-Ali-Pacha, sont animés de sentiments identiques, et ne luttent plus que d'abnégation et de patriotisme.

Les Russes faisaient répandre à Constantinople le bruit que la France et l'Angleterre n'iraient pas jusqu'au bout, et ne s'opposeraient pas à l'invasion des Principautés.

Dans un article officiel publié par le Journal de Constantinople, et dont la convenance et la dignité seront universellement appréciées, la Porte a marqué son attitude et justifié les préparatifs de défense auxquels elle se livrait.

Une correspondance adressée à la Gazette du Midi et écrite au moment même du départ de l'Egyptus, annonce la publication des firmans relatifs aux franchises et privilèges des chrétiens de toutes les communions.

Une telle attitude et de tels actes sont évidemment de nature à confirmer dans leur détermination les puissances qui ont promis leur concours à la Turquie.

Ce journal affirme que l'ambassadeur de Prusse à Constantinople marche absolument d'accord avec la France et l'Angleterre. C'est une nouvelle que nous accueillerions avec empressement si le langage de la plupart des journaux allemands n'était pas de nature à l'infirmer.

Les journaux espagnols annoncent que le général Prim a obtenu l'autorisation de se rendre à Constantinople. Il emmène avec lui deux officiers et quatre aides-de-camp.

Le général Klapka et d'autres officiers des diverses émigrations ont offert leurs services à la Porte, qui ne s'est pas encore prononcée.

C'était avant-hier 18 juin, le trente-huitième anniversaire de la bataille de Waterloo. Pour la première fois depuis 1815, cet anniversaire n'a pas été célébré à Londres, à cause de la mort du duc de Wellington.

Nous avons annoncé récemment la prise de Nankin par les insurgés chinois. De nouvelles dépêches électriques, venant à la fois de Trieste et de Marseille, portent que cette ville importante a été reprise par les troupes de l'empereur de la Chine.

Les premières opérations de la nouvelle Diète danoise paraissent favorables au ministère.

M. Rottwitt, candidat ministériel, a été élu président du

Volksting par 58 voix contre 25, données au candidat de l'opposition. M. Unsgaard, élu président du Landsting, n'ayant pas accepté, M. Brun a été élu à sa place.

Dans la séance du Volksting du 15 juin, le ministère a présenté une série de projets de loi parmi lesquels le budget pour l'exercice 1855-1854.

Au Landsting le ministre des finances a présenté un projet de loi tendant à faire disparaître les différences douanières entre le Danemark, le Schleswig et le Holstein.

Le Moniteur a promulgué ce matin le budget de 1854, sans opposition du sénat.

Le secrétaire de la rédaction: A. KNEPPEL.

Le Journal de Constantinople du 4 juin contient l'article officiel suivant sur la rupture des relations diplomatiques avec la Russie:

(Communication.)

« Comme les deux parties n'ont pas pu s'accorder sur toutes les questions que S. A. le prince Menschikoff, arrivé dernièrement à Constantinople avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire de l'illustre cour de Russie, a, conformément à la mission dont il était chargé, mises en avant, S. A. a rompu les relations diplomatiques avec la Sublime-Porte, mis fin à son ambassade, et elle a quitté Constantinople.

« Bien que ces faits survenus dans un temps où la Sublime-Porte met tous ses soins à conserver et à maintenir ses relations amicales avec la cour de Russie, n'aient pu que faire de la peine au gouvernement de S. M. le sultan, on espère toutefois qu'une juste appréciation des intentions loyales et pacifiques de la part de la cour de Russie et une manifestation de la part de celle-ci d'intentions analogues et pacifiques rétabliront dans peu les bonnes relations des deux puissances sur le même pied qu'auparavant; et la pensée d'ailleurs que la Russie n'entreprendra pas une guerre pour laquelle il n'y a pas de motif fondé, fait espérer que la paix ne sera pas troublée.

« Quoi qu'il en soit, comme la rupture des relations officielles et le départ du prince sont des faits qui, lors du départ de cet ambassadeur, sont restés sans des assurances qu'il n'y aurait pas de guerre, et comme la Russie se trouve avoir fait de grands préparatifs de guerre par terre et par mer, la Sublime-Porte, tout en déclarant officiellement aux hautes puissances qu'elle n'entend pas la moindre intention hostile, s'est trouvée dans la pénible nécessité d'adopter, par pure précaution et uniquement pour se mettre en défense, quelques mesures consistant en mouvements de troupes et en fortifications; en conséquence de quoi elle a entrepris de mettre dans un bon état de défense, par l'emploi de troupes et par d'autres moyens, les forteresses impériales qui sont au delà des Balkans et sur les bords du Danube, ainsi que d'autres endroits essentiels et le détroit de la mer Noire. L'envoi à ce détroit de vaisseaux de guerre qui étaient amarrés devant Béchik-tasch fait partie des mesures de précaution dont il s'agit.

« Comme les employés de la chancellerie commerciale russe à Constantinople et les consuls de Russie restent à leurs postes, et que les opérations commerciales des négociants et des sujets russes continuent à se faire comme par le passé, la Sublime-Porte, pour donner une nouvelle preuve de ses égards envers la cour de Russie, a envoyé des ordres partout où il le fallait, à l'effet de faire donner aux négociants et aux sujets de cette nation plus de facilités encore, et de traiter tous les employés russes avec les égards convenables, ce à quoi le gouvernement de S. M. I. le sultan tient beaucoup. »

On lit dans le même journal, sous la date du 29 mai:

« Jeudi dernier, M. Ozeroff, chargé d'affaires de Russie, a quitté Constantinople avec la plupart des personnes de sa mission. Il s'est embarqué sur la corvette à vapeur russe la Bersarabie, et a fait route pour Odessa.

« M. Balabine, premier secrétaire de la mission, M. Argyropulo, premier drogman, et deux autres drogmans restent à Constantinople jusqu'à nouvel ordre. »

On lit encore dans le Journal de Constantinople du 4 juin:

« Par les lettres de Jassy du 26 mai et de Bucharest du 28, nous apprenons que la tranquillité la plus parfaite règne dans les provinces moldo-valaques, et que rien n'indique qu'elle doive être troublée. La sage administration des deux hospodars et le bon esprit des habitants sont de sûrs garans que les brouillons et les intrigues, s'il y en a, ne seront pas écoutés. Dans les circonstances actuelles, cet accord des gouvernans et des gouvernés est de la plus haute importance, et nous sommes persuadés qu'ils feront tous leurs efforts pour le fortifier de plus en plus. »

Voici quelques détails sur le départ de l'escadre anglaise de Malte:

« Le 7 juin, à six heures et demi du soir, le vapeur anglais le Caradoc, attendu avec anxiété de Marseille, est entré dans le port de La Valette. Vers les dix heures du soir, tous les vapeurs étaient déjà en ordre; la frégate l'Aréthuse, de 50 canons, a été remorquée par le Tiger, mais à cause du vent les grands bâtimens n'ont pu sortir de toute la nuit.

« Le lendemain de très bonne heure, le Caradoc a quitté le port, se rendant à Constantinople, porteur de dépêches pour lord Stratford de Redcliffe, et il a été suivi des bâtimens dont voici la nomenclature et qui allaient à Besica:

« Albion, 99 canons, capitaine Lushington, remorqué par Sampson, de 6;

« Vengeance, 84 canons, capitaine lord E. Russell, remorqué par Retribution, de 28;

« Rodney, 92 canons, capitaine C. Graham (sans assistance);

« Belléophon, 78 canons, capitaine lord G. Paulet, remorqué par Fury, de 6;

« Britannia, 120 canons (amiral), capitaine Carter, remorqué par Tiger, de 16;

« Trafalgar, 120 canons, capitaine H. F. Gravelle, remorqué par Infatigable, de 6; et comme le vent était assez fort du O.-N.-O., ils se sont éloignés rapidement.

« Le matin du même jour, le Firebrand, vapeur, commandé par le capitaine Hyde-Parker, est arrivé de Lisbonne et est parti le 9 pour rejoindre l'escadre.

« Le vapeur le Triton, arrivé à Malte le 8 avec la malle des îles Ioniennes et de Grèce, prenait des munitions de guerre et a dû partir le 13 pour rallier l'escadre.

« Plusieurs navires marchands ont été affrétés pour aller à Besica, faire du charbon destiné aux vapeurs anglais.

« Le Persian, vapeur à hélice, arrivé à Malte le 11 juin d'Alexandrie, confirme la nouvelle qu'Abbas-Pacha envoie 40,000 hommes à Constantinople ainsi que toute l'escadre égyptienne. »

On a appris, le 7, à Constantinople, qu'une division de la flottille de la mer d'Azoff avait reçu l'ordre de passer le détroit d'Jénikalé pour entrer dans la mer Noire, et de se rendre à Sébastopol.

Cette flottille comprend, dit-on, un certain nombre de vapeurs d'un rang inférieur, construits à Taganrog.

On écrit de Smyrne, le 7, au Sémaphore:

« Les généraux Klapka et Lieby ont offert dimanche dernier à Réchid-Pacha de former un corps de 30,000 émigrés en partie hongrois et polonais; pour le moment, leurs offres n'ont pas été acceptées, mais elles n'ont pas été non plus rejetées.

« Bien que les hostilités n'aient pas été déclarées, elles ont commencé de fait. Un navire turc avec des esclaves à bord, et un second chargé de blé, ont été capturés dans la mer Noire. Au départ du paquebot français de Constantinople, le bruit courait qu'un paquebot de la compagnie des Sarraf arméniens ayant été sommé de se rendre par le commandant d'un brick de guerre russe, qui même lui avait envoyé plusieurs coups de canon à bord, avait abordé ce brick par la travers et l'avait coulé.

« Sauf le dernier, S. A. Ali-Pacha a donné lecture du firman impérial qui ordonne la levée des troupes de réserve. Dans la même journée, 500 hommes ont déjà été embarqués, et chaque jour, il nous arrive des détachemens de vétérans qui attendent leur embarquement.

« L'enthousiasme augmente de jour en jour chez les Turcs; leurs sentimens nationaux se longtemp assoupis se réveillent, et les Russes auront à combattre de rudes adversaires. Outre que la Porte aura avant peu de jours une armée de 250 à 400 mille hommes, elle aura une armée aguerrie, bien disciplinée et excitée par le fanatisme religieux. Du reste, si nous parlons de fanatisme, celui des Russes n'est pas moindre. A la tête de leur armée, ils conduisent processionnellement une madone sauvee, disent-ils, miraculeusement de Sainte-Sopli, lors de la prise de Constantinople, et qu'ils prétendent replacer dans cette antique basilique.

« Depuis plusieurs jours, on fait au palais du gouvernement de grandes provisions d'armes et de munitions. Comme nous n'avons qu'une misérable garnison de 450 hommes, trop faible pour une population aussi remuante que la nôtre, il est à croire que, dans l'éventualité d'une révolte de la part des Grecs, on voudrait être en mesure d'armer la population musulmane. »

On lit dans le même journal:

« Il paraît que la guerre du Caucase s'est ranimée avec plus d'énergie que jamais. Si nous en croyons un de nos correspondans, malgré le ton des bulletins de Saint-Petersbourg qui chantent victoire comme d'habitude, les Russes auraient été mis en complète déroute par Schiamil dans le Caucase.

« L'armée russe, commandée par le lieutenant-général baron Wrevisky, forte de 40,000 hommes et de 86 pièces de campagne, a subi cet échec aux environs d'Argille. Un grand nombre d'hommes sont restés sur le champ de bataille, et 23 canons sont tombés au pouvoir de Schiamil, qui n'a jamais remporté une victoire plus brillante et plus complète. C'est dans ce sens que s'expriment des lettres de Trébisonde et de la frontière de la Perse. »

Le Daily News publie la traduction suivante d'une proclamation rédigée en langue arménienne et qui a été répandue parmi les Arméniens en Turquie:

« Léon, par la grâce de Dieu, prince souverain d'Arménie, prince de Géorgie, prince de Gassan, duc de Tyr, comte d'Almarie et défenseur de la foi arménienne, aux Arméniens en Turquie: Frères bien-aimés et fidèles compatriotes! Notre volonté, ainsi que notre ardent désir, est que vous défendiez jusqu'à la dernière goutte de votre sang votre pays et le sultan contre l'autocrate du Nord. Souvenez-vous, mes frères, qu'il n'y a pas de knouts en Turquie; on ne vous y arrache pas les narines, et vos femmes n'y sont pas fouettées secrètement ou en public. Sous le règne du sultan, il y a de l'humanité.

« Mettez-vous donc sous la protection de Dieu! combattez vaillamment pour la liberté de votre pays, pour votre souverain régnant. Jetez à bas vos maisons pour faire des barricades; et, si vous n'avez pas d'autres armes, brisez vos meubles et défendez-vous avec les débris. Que le ciel vous guide dans le chemin de la gloire! Mes bénédictions et mes prières vous suivront partout où vous irez. Mon seul bonheur sera de combattre au milieu de vous contre l'oppresseur de notre pays et de notre roi. Dieu! veuille disposer le cœur du sultan à sanctionner ma demande! car, sous son règne, notre religion conserve sa forme intacte, tandis que, sous l'autocrate du Nord, elle sera altérée. Souvenez-vous au moins, mes frères, que le sang qui coule dans les veines de celui qui s'adresse maintenant à vous est le sang de vingt fois: c'est le sang des Lusignan et des défenseurs de notre foi. Oui, nous vous le disons, défendez notre foi et sa forme pure jusqu'à la dernière goutte de notre sang! »

On écrit de Portsmouth, le 19 juin, au Morning Chronicle:

« Dans un jour ou deux, l'escadre de l'amiral Corry, qui a croisé dans le golfe de Bisceya sera de retour à Spithead où se trouvera réunie une des plus nombreuses flottes à vapeur qu'on ait encore vues. Il y aura cinq vaisseaux de ligne: le Duc de Wellington, le Bleinheim, l'Edinburgh, la Hogue, l'Ajax; les autres sont le Sicou, de 22; l'Arrogant, de 36; l'Encounter, de 14; et l'Edina, de 16 canons.

« Ceci est son actuellement à l'ancre à Spithead. On dit et on pense que cette flotte sera envoyée pour surveiller l'entrée de la Baltique. Le steamer à hélice Simon de S. M. a chargé des approvisionnemens et des munitions destinés à la flotte de la Méditerranée, et il est parti hier pour Woolwich où il doit compléter son chargement. »

On lit dans la Gazette du Midi:

« Nous avons sous les yeux une lettre, en date du 5 juin à cinq heures et demie du soir, et par conséquent à l'instant même du départ de l'Egyptus.

« Aujourd'hui, dit-elle, un firman communiqué aux ambassadeurs par memorandum de la Porte, accorde aux chrétiens sujets de l'empire ottoman, de nouvelles immunités pour qu'ils puissent régler tous leurs intérêts spirituels, l'élection de leur patriarche, etc., sans avoir besoin d'en concourir de la Porte. On leur garantit la plus grande liberté possible pour leur culte. »

« Au départ de l'Egyptus, on ne disait rien encore des mouvemens de l'armée russe; le courrier porteur de l'ultimatum direct de l'empereur Nicolas n'était pas arrivé, et les lettres du 5 n'en parlent pas; il a dû parvenir à sa destination le 8 ou le 10. Si le dernier délai accordé est, comme on l'a dit, d'une semaine, ce serait alors vers le 20 que les généraux russes pourraient avoir avis d'un refus et entrer, selon leurs instructions, dans les Principautés du Danube. »

On lit dans le Moniteur:

« Les relations de la France avec la République de l'Equateur, qui avaient été interrompues pendant près d'une année, viennent d'être rétablies de la manière la plus satisfaisante.

« On se rappelle que M. le comte de Montholon, notre consul général et chargé d'affaires à Guayaquil, avait demandé ses passeports, après avoir fait de vains efforts pour obtenir la réparation des griefs dont la légation de France avait à se plaindre.

« Obligé de poursuivre cette réparation en dehors des voies diplomatiques, le gouvernement de l'empereur a envoyé M. le contre-amiral Febvrier-Despointes à Guayaquil avec la mission de réclamer:

1° Que le gouvernement de la République de l'Equateur exprimat, par l'organe de son ministre des affaires étrangères, des regrets pour les faits qui avaient motivé le départ de M. de Montholon;

2° L'assurance que, s'ils venaient jamais à se reproduire, ils encourraient le blâme sévère de l'autorité et une répression proportionnée à l'offense;

3° L'amiral était également chargé de demander que le pavillon français reçût un salut de vingt et un coups de canon qui devait être exactement rendu par notre escadre;

4° Enfin il avait à réclamer une indemnité en faveur d'un

FEUILLETON DE LA PRESSE

DU 20 JUIN 1855.

THEATRES.

Théâtre-Français.— Le Lys dans la Vallée, drame en cinq actes et en prose de MM. Barrière et de Beauplan.

Il est arrivé à MM. Barrière et de Beauplan, en lisant le Lys dans la Vallée, une chose qui arrivera encore à beaucoup de jeunes auteurs. Saisis d'admiration devant cette œuvre magnifique, enivrés par le parfum de valisneria qui s'exhale des pages du livre et porté à la tête comme les bouquets que composait Félix pour Mme de Mortsau, convaincus de la réalité de ces personnages si puissamment décrits, si intimement analysés qu'on croit avoir vécu avec eux; ils ont cédé à la tentation de transporter au théâtre, comme si la matérialisation d'un tel rêve était possible, des scènes qui devaient rester éternellement reliées dans la comédie humaine. Nous ne verrous pas là, comme beaucoup de critiques, une profanation, mais bien une respectueuse et respectable erreur pour laquelle beaucoup de talent a été dépensé sans beaucoup de profit.

Le Lys dans la Vallée tient, parmi l'œuvre de Balzac, toute proportion gardée, la place du Cantique des Cantiques dans la

Bible; c'est la montagne des aromates du Liban transplantée au sein de la Touraine, et la magnificence des poésies orientales prodiguée pour un amour obscur. L'auteur a fait à son lys une lumineuse atmosphère avec les souffles tremblans de la brise, les rougeurs pudiques de l'aurore et les brumes bleuâtres de l'encens; il a trouvé pour le peindre de ces tons blancs comme en ont les anges de Swedenborg; autour du calice immaculé, il a groupé les plus délicates fleurs de l'ame purifiée de couleurs merveilleuses, imprégnées d'odeurs inconnues; jamais son pinceau n'eut autant de suavité, de douceur et de transparence; les larmes et les gouttes de rosée scintillent confondues sur cette fraîche gerbe épanouie qui doit sécher sur un tombeau; y et toucher de la main la plus légère, c'est froisser les pistils, faire tomber la poussière d'or des étamines, et secouer les diamans humides irisés aux feux du prisme, même éteint ou pour excuser de vouloir en orner un autel de marbre blanc portant, gravé, le nom de Balzac. Si telle a été, nous en sommes certains, l'intention de M. Théodore Barrière et Arthur de Beauplan, leur pieux enthousiasme les a trompés.

De tous les romans de Balzac, c'est le plus immatériel, le plus éthéré, le plus abstrait; — tous les faits, faits immenses, sans doute, s'y passent dans le cœur et sont, par conséquent, invisibles; il faut, pour les connaître, la confession détaillée, l'autobiographie d'un des personnages. Cette histoire psychologique, dont les événemens consistent en un serrement de main furtif, une inflexion de voix plus ou moins attendrie, un battement de cœur aussitôt étouffé, demandait, pour être fixée sous la forme du roman, l'immense puissance de cristallisation que possédait Balzac; lui seul a pu en faire un livre, personne, fût-ce Shakespeare, ne pourrait en faire un drame.

Nous n'accablerons donc pas les jeunes auteurs de critiques qu'ils se font sans doute plus amères à cette heure; ils ont

échoué là ou nul n'eût réussi; mais nous profitons de la circonstance pour leur donner un avis qui leur pourra servir dans leur carrière dramatique. Aujourd'hui, l'on a, par une sorte de paresse d'invention, pris l'habitude de mettre les romans au théâtre. On découpe les chapitres en scènes, les volumes font des actes, et les décors remplacent les descriptions. — Tout ouvrage en vogue subit une transformation de ce genre; souvent même, c'est l'auteur qui l'opère lui-même, avec bonheur parfois. Cependant, le roman et le théâtre ont des conditions différentes, presque opposées pour ainsi dire; à l'un, les préparations lentes, les minutieuses études de passion, l'analyse et l'anatomie du cœur, les descriptions d'intérieur et de sites qui forment un milieu approprié aux personnages, le déplacement perpétuel de lieu, la multiplicité des figures épisodiques, les ressources de tous les styles fondus ensemble, de puis le langage le plus familier jusqu'au lyrisme à toute envergure; à l'autre, l'exposition claire et nette des faits, la marche rapide des événemens, les caractères se formulant par l'action, l'ame humaine vue par son côté extérieur, et n'ayant pour s'exprimer que de courts monologues et de rapides à parts; la conversation qui n'est arrêtée jamais, la scène toujours peuplée; toute la turbulence active de la vie obligée d'arriver à une solution, entortillée dans un nœud qu'il faut dénouer ou trancher. Le théâtre est une affaire d'ellipse et d'optique; tout s'y voit en raccourci et sous un jour particulier: c'est la différence de la décoration au tableau, — un art tout différent qu'on affecte de confondre. — Nous ne saurions trop engager les auteurs dramatiques à sortir de cette voie funeste. La moindre invention conçue au point de vue du théâtre, vaudra toujours mieux que la mise en pièce la plus habile du meilleur roman.

Un exemple bien simple fera comprendre la distance qui sépare le roman du théâtre: Dans le livre de Balzac, l'amour de Félix pour Mme de Mortsau commence d'une manière im-

prévue, naturelle, passionnée et charmante, par un baiser que le chérubin de collège, ivre de puberté, applique sur les belles épaules nues de la châtelaine de Clochegourde, assise devant lui à un bal de préfecture. — Voici le passage: « Mes yeux furent tout à coup frappés par de blanches épaules rebondies, sur lesquelles j'aurais voulu pourvoir moi rouler, des épaules légèrement rosées qui semblaient rougir, comme si elles se trouvaient nues pour la première fois; de pudiques épaules qui avaient une ame, et dont la peau satinée éclatait à la lumière comme un tissu de soie. Ces épaules étaient partagées par une raie, le long de laquelle coula mon regard, plus hardi que ma main. Je me baussai tout palpitant pour voir le corsage, et fus complètement fasciné par une gorge chastement couverte d'une gaze, mais dont les globes azurés, et d'une rondeur parfaite, étaient douillettement couchés dans des flots de dentelle. Les plus légers détails de cette tête furent des amores qui réveillèrent en moi des jouissances infinies: le brillant des cheveux lissés au-dessus du col velouté comme celui d'une petite fille, les lignes blanches que le peigne y avait dessinées et où mon imagination courut comme en de frais sentiers, tout me fit perdre l'esprit. Après m'être assuré que personne ne me voyait, je me plongeai dans ce dos comme un enfant qui se jette dans le sein de sa mère, et je baisai toutes ces épaules en y roulant ma tête. Cette femme poussa un cri perçant que la musique empêcha d'entendre; elle se retourna, me vit, et me dit: — Monsieur? »

Certes, il est difficile de rêver de plus belles et de plus blanches épaules que celles de Mme Judith, et qui appellent plus impérieusement le baiser. Mme de Mortsau, à coup sûr, n'en découvrit pas de plus neigeuses et de mieux modelées aux regards de Félix. Cependant, cette scène, si délicate dans le roman, a paru presque brutale au théâtre. Félix de Vandenesse, acculé contre un mur, ayant devant lui depuis une heure ces épaules fraîches, vivaces et parfumées, qui cher-

...sujet français qui avait eu à souffrir dans sa personne et dans ses biens de la part de l'autorité équatorienne.

M. le contre-amiral Febvrier-Despointes n'a rien négligé pour exécuter ses instructions avec la modération qui convient à la force et qui n'exclut pas l'énergie. Il avait de plus à lutter contre les obstacles que lui opposait la situation particulière du port de Guayaquil, considéré jusqu'ici comme presque inaccessible aux bâtiments de guerre. Il a su en triompher avec un rare bonheur.

Arrivé, le 1<sup>er</sup> mai dernier, devant Guayaquil avec les forces qu'il commandait, à la grande surprise des habitants de cette ville, pour qui un semblable spectacle était si nouveau, l'amiral produisit par sa seule apparition un effet moral qui devait le dispenser de recourir à des moyens dont le gouvernement français chercherait toujours à s'abstenir à l'égard des États faibles.

Le 11 mai, il avait obtenu les justes satisfactions qu'il avait à demander : le pavillon était arboré à terre et sauté de vingt et un coups de canon, qui furent immédiatement rendus. La gérance du consulat de France à Guayaquil a été provisoirement confiée au chancelier. Voici la note par laquelle le gouvernement équatorien a fait connaître au contre-amiral français qu'il était fait droit à nos réclamations :

« Ambato, le 6 mai 1853.

Monsieur l'amiral,

Mon gouvernement a regretté que ma communication du 28 avril dernier n'ait pu remplir l'objet que se proposait, par cette lettre, S. E. le président de cette République, lequel objet était de manifester, avec précision, le regret réel que lui ont causé les circonstances qui ont motivé le départ de M. le comte de Montolieu, consul général et chargé d'affaires de France dans l'Équateur.

Cette République étant liée par des liens étroits, tels que les traités publics passés avec l'empire français, elle n'en doit que déplorer davantage le motif désagréable qui a occasionné le départ du représentant d'une nation amie comme l'est la France. A cet effet, le gouvernement de l'Équateur déclare avec sincérité que les faits dont il a été parlé, et qui ont occasionné l'interruption de ses relations diplomatiques avec la France, lui ont été, on ne peut plus sensibles, et qu'en les blâmant comme il blâme tous ceux qui pourraient altérer ses relations avec une nation amie, rien ne peut lui être plus agréable, parce qu'il croit que c'est dû, de ajouter à ces regrets la déclaration que, si malheureusement il se présentait un cas semblable d'offense contre un envoyé diplomatique de la France, l'offenseur ou les offenseurs seraient punis avec une sévérité proportionnée à la gravité de semblables délits.

Comme, dans ma dernière note, j'ai fait connaître à Votre Excellence que j'avais donné les ordres nécessaires pour qu'on mît à la disposition de M. Landreau la somme de 5 000 piastres, il m'est très agréable d'avoir Votre Excellence que, faisant droit à sa dernière demande, j'ai ordonné au gouverneur de Guayaquil de faire remettre à bord de la frégate la Forte lesdites 5 000 piastres. Le même gouverneur a des instructions pour s'entendre avec vous sur la manière de régler le salut du drapeau français, de même que de vous remettre six exemplaires du journal officiel dans lequel se publient les pièces concernant la négociation à laquelle se rapporte la présente communication.

Que Votre Excellence veuille accepter les profonds respects, etc.

MARCOS ESPINEL.

BULLETIN COMMERCIAL.

Le commerce qui commençait, il y a quinze jours, à reprendre de l'activité, éprouve en ce moment l'influence de la question d'Orient. La province fait encore quelques achats pour compléter les assortiments nécessaires à la consommation, mais beaucoup de commandes destinées à l'exportation ont été contremandées jusqu'à ce que l'on soit complètement rassuré sur le différend russo-turc. Les fabricants d'articles de Paris et de tissus se plaignent de ne pas voir arriver les acheteurs ordinaires pour la foire de Beaucaire. Cette foire célèbre a lieu au milieu du mois de juillet, et les marchands forains commencent d'ordinaire à faire leurs commandes dans les premiers jours du mois de juin. On craint que les incertitudes diplomatiques ne lui fassent un tort considérable. Plusieurs de nos fabricants de Paris qui avaient l'intention d'y envoyer des marchandises hésitent à exécuter leur projet. Ce n'est pas que l'on ait des craintes sérieuses pour la paix de l'Europe, mais si l'on devait rester longtemps dans l'incertitude, la foire de Beaucaire ne verrait arriver aucun des commissionnaires qui achètent tous les ans pour l'Italie et le Levant.

Le grand commerce se ressent plus que la petite fabrique des craintes qui sont la suite de la conduite de l'empereur de Russie. Nous allons entrer dans une période de l'année fort importante pour les grandes affaires commerciales, et il serait à désirer que les difficultés diplomatiques fussent applanies avant cette époque. Le commerce possède d'ailleurs les principaux éléments de la prospérité. Les capitaux sont plus abondants qu'ils ne l'ont jamais été. Une partie de l'argent qui recherchait depuis longtemps des placements sur les fonds publics rentre peu à peu dans le commerce, et la moindre nouvelle qui donnerait de la sécurité, ferait naître un grand développement dans les affaires en soies, en laines, en cotons et en articles de Paris de toute espèce.

Les affaires sont excessivement calmes dans le commerce de détail; on peut même dire que la plupart des magasins et des boutiques ne se sont pas beaucoup aperçus de la reprise des affaires qui a eu lieu pendant une quinzaine de jours dans les fabriques. A l'exception des magasins de Paris qui ont vu reparaître les acheteurs dès que le temps s'est remis au beau, les plaintes sont à peu près unanimes. Aussi, l'on demande partout que la question d'Orient ne traîne point en longueur, et que l'on sache promptement à quoi s'en tenir sur les intentions réelles de la Russie.

La hausse continue partout sur les denrées alimentaires de toute nature; mais un fait remarquable, c'est que les prix sont généralement plus élevés dans les villes de départements qu'à Paris. On redoute les résultats de la récolte pour les blés et pour les vins, et ces deux importants produits ont éprouvé partout une grande augmentation de prix.

Les nombreuses branches qui tiennent au bâtiment et à la construction des chemins de fer sont toujours dans la situation la plus prospère, et les travaux qui restent à exécuter sont si

importants, que la même activité est assurée pour plusieurs années.

PRODUITS AGRICOLES.—La hausse des farines a fait depuis huit jours des progrès importants à la halle de Paris. On n'obtient plus de bonnes farines à moins de les payer 50 fr. par sac au-dessus du prix du mois de mai. La marque D est tenue à 63 fr., les belles sortes de 60 à 61, et les qualités ordinaires de 57 à 58 fr. La boulangerie se décide difficilement à aborder des prix aussi élevés, et ce sont les meuniers qui ont traité eux-mêmes la plus grande partie des affaires depuis quelques jours. La spéculation, qui depuis si longtemps s'était éloignée de la halle, a fait de nombreux achats. Quoique le beau temps et la chaleur soient enfin arrivés, la moisson sera retardée de plus de 15 jours, et comme les approvisionnements de la récolte dernière sont très peu considérables, les fermiers conservent précieusement ce qu'il leur reste de grains.

La taxe du pain n'a pas été changée à Paris pour la seconde quinzaine de juin. Elle est fixée à 32 c. le kil. Mais depuis que la taxe a été fixée le prix moyen a éprouvé une hausse si rapide, qu'il dépasse maintenant 37 fr. les 100 kilog. Ce prix équivaut à 34 c. le kilog. de pain, et il est probable que cette hausse de 2 c. par kil. sera réalisée pour le premier quinzaine de juillet.

Comme conséquence naturelle de cette hausse, le restant des farines à la halle tend sans cesse à fléchir et il se trouve réduit en ce moment à 34,000 quintaux métriques. Il y a plusieurs années que l'on n'était descendu à un chiffre aussi bas, et les approvisionnement des entrepôts de Paris ont également diminué dans une proportion considérable.

Quelques cultivateurs de la Beauce, qui étaient ces jours-ci à la halle de Paris, se plaignaient vivement de l'apparence des blés en terre; mais on a lieu de croire que leurs plaintes étaient exagérées. La prolongation des pluies avait certainement donné des craintes sérieuses, mais tous ceux qui ont parcouru la campagne depuis quelques jours dans le but d'examiner par eux-mêmes l'état des moissons s'accordent à dire que le mal est réparable. Le blé est très en retard, il est à peine entré en fleur; mais ceci est une circonstance heureuse, car si la fleur s'était passée au milieu des pluies et du mauvais temps, la récolte aurait été aux trois quarts perdue.

La hausse est générale sur les blés. Elle est depuis 8 jours de près de 3 fr. à Paris par hectolitre 1/2. Les avis de tous les marchés des départements sont également à la hausse. Le mouvement est en moyenne de 50 c. à 1 fr. par hectolitre.

Quelques maisons de l'Est ont envoyé à Paris des ordres d'achats qui ont contribué à élever les prix. L'Alsace et la Suisse ont recommencé leurs achats. On signale depuis quinze jours près de 3 fr. de hausse par hectolitre sur le marché de Nancy; Metz a haussé de 2 fr., Châlons-sur-Marne de 1 fr. 50 c. A Marseille, les nouvelles des pays de production ont exercé quelque influence, mais c'est surtout la situation des affaires d'Orient qui a donné de l'activité à l'opinion. Quelques vendeurs effrayés ont voulu se couvrir. On a fait des affaires à primes, livrables de septembre à décembre, avec une hausse de 2 fr. par hectolitre. Les principales affaires ont eu lieu, dit-on, pour le compte de maisons de Paris et de Lyon.

Les prix sont plus calmes sur le littoral de l'Océan. Les Anglais sont jusqu'à présent peu d'achats, et la hausse est insignifiante à Nantes. Elle n'a été jusqu'à présent que de 50 c. à 75 c. par hectolitre. Il en est de même sur les marchés du centre.

L'Angleterre a suivi la première le mouvement de hausse des marchés français. Les prix du froment ont monté en huit jours de 3 sh. Un mouvement analogue a commencé aussi à se faire sentir à Hambourg et en Hollande.

BESTIAUX.—Les grandes chaleurs ont un peu diminué depuis huit jours les ventes à la criée de la viande abattue, mais les prix sont toujours en hausse, et les bestiaux sur pied se vendent sur tous les marchés avec une telle facilité, qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à de la baisse en faveur de la consommation. La hausse est toujours préjudiciable à la classe ouvrière, par suite de l'habitude qu'ont prise les bouchers de Paris et des grandes villes de faire payer la viande à un prix réduit aux maisons qui en font une consommation importante. Ils accordent un prix uniforme pour toute espèce de viande de boucherie, tandis que le boucher, qui est obligé d'acheter au détail, paie des prix différents pour le bœuf, le veau et le mouton.

VINS ET SPIRITUEUX.—Les affaires sont fort actives à Berry. Les prix sont tendus, et l'on s'attend à une nouvelle hausse sur les vins de toutes qualités. Les avis des vignobles sont peu favorables. La vigne est partout en retard de plus de quinze jours. On craint que le raisin ne parvienne difficilement à maturité dans la Champagne, la Bourgogne et l'Orléanais, et les craintes de l'oïdium sont plus vives et plus générales qu'elles ne l'avaient été depuis plusieurs années. On écrit de Bordeaux que la saison est déplorable pour les vignes. On se plaint de l'absence de chaleur, et les propriétaires tiennent leurs prix avec fermeté. On a traité à Baye les 1852 à 240 fr., et 245 fr. le tonneau, et l'on n'obtiendrait pas à moins de 250 fr. le peu qui reste encore de vins de 1851.

La hausse a fait des progrès considérables sur les 3/6. Le disponible a monté depuis huit jours de 114 à 118 fr. à Bordeaux, et de 122 à 129 fr. à Paris. Malgré ces prix élevés, on trouve difficilement des vendeurs. La spéculation s'est emparée d'une grande quantité de marchandises, et elle se montre peu disposée à vendre, même aux prix actuels. Quelques demandes ont eu lieu à Certe et à Béziers pour l'exportation, mais les exigences des propriétaires ont rendu les affaires difficiles. Quelques arrivages importants de 3/6 de betteraves ont eu lieu à Marseille, ce qui n'a pas empêché les prix de suivre l'impulsion de hausse donnée par les nouvelles du Languedoc.

SUCRES.—Les affaires sont fort languissantes sur les sucres. La bonne et des Antilles a même fléchi sur le marché du Havre à 54 fr. et même à 53 fr. Les marchés de Bordeaux et de Nantes sont également calmes avec une tendance à la baisse. Les Antilles sont cotées à Nantes à 55 fr., mais ce prix est nominal. Le stock de ce marché est de plus en plus faible. Il se compose de 250 barriques seulement des Antilles françaises, de 12,500 sacs de la Réunion, de 3,300 caisses Havane et de 233 canastres de Batavia. A Bordeaux, les prix ne dépassent pas 53 fr. la bonne 4<sup>e</sup> des Antilles et 55 fr. les sucres Réunion. Cependant, comme les entrepôts sont dé garnis, on s'attend à une prochaine reprise dans les cours.

Les avis des marchés étrangers signalent presque tous du calme avec tendance à la baisse. A Londres, les détenteurs sous voiles ont consenti à une baisse de 6 d.

CAFÉS.—Quelques demandes ont eu lieu au Havre sur les cafés, surtout pour les provenances de Porto-Cabello et de La Guayra. Les Haïti ont donné lieu à peu d'affaires. La situation n'a pas changé à Bordeaux. Les prix conservent leur bon-

ne position, bien que les vendeurs offrent un chiffre peu élevé. Les sortes courantes sont peu abondantes sur ce marché, ce qui rend les affaires limitées. On attend à Bordeaux et à Nantes plusieurs chargements du Brésil, et l'on pense que ces renforts rendront un peu d'activité aux transactions. Les derniers avis de Rio-Janeiro portent que les cafés étaient peu abondants sur place, par suite des achats qui avaient été faits depuis peu de temps pour le compte des Américains du Nord.

HUILES.—La spéculation a fait quelques achats en colza disponible à Paris et à Lille, ce qui a déterminé une hausse de 1 fr. sur ces deux marchés. Cependant, comme l'apparence de la récolte est favorable, et que nous sommes arrivés à l'époque de l'année où la consommation est presque nulle, on ne pense pas que la hausse puisse faire beaucoup de progrès. D'ailleurs, les prix sont généralement faibles sur les marchés de la Belgique et de la Hollande. A Arras, les graines oléagineuses sont faibles. Les cellettes ont subi une légère baisse. A Marseille, l'huile de sésame a obtenu une hausse sensible. Les huiles d'olive à fabriquer sont faibles. Cette marchandise est complètement délaissée, et l'on ne parviendrait à vendre qu'en consentant à une baisse sensible sur le prix.

ROUENNERIES ET TISSUS.—Articles de Mulhouse et de Rouen.—Les acheteurs sont fort rares sur la place de Rouen. Les prix sont en baisse pour les rouenneries et les mouchoirs de Bolbec. Le colicot est mieux tenu par suite de la rareté de la marchandise disponible. Le coton filé est moins recherché, mais les prix se soutiennent.

On écrit de Mulhouse : «Malgré les circonstances défavorables résultant de pluies continues et d'inquiétudes sur la solution de la question d'Orient, on ne saurait signaler de baisse dans la marchandise; les prix restent bien tenus, tant pour les colicots que pour les filés. Certaines qualités paraissent même se raisonner en faveur des vendeurs, comme les articles forts en tissus et les numéros fins en filés, dont le rareté rend le placement très facile; et fait prévoir une nouvelle augmentation dès que la demande deviendra plus active.»

LAINES.—Au marché de samedi dernier, à Châlons-sur-Marne, il y avait 40,000 kilog. de laines lavées à dos. Il ne s'en est vendu qu'environ 30,000 kilog. Les prix ont varié de 5 fr. à 5 fr. 50 le kilog. Un petit lot supérieur a été vendu 6 fr. Les acheteurs reculent toujours devant les prétentions des propriétaires; ceux-ci demandent 12 et 15 0/0 de plus que l'an dernier. On parle de quelques marchés conclus à 1 fr. 15, 1 fr. 20 et 1 fr. 25 c. le demi-kilog. en suint, dans la Brie et la plaine de Versailles. On assure que plusieurs commissionnaires pour Roubaix et Elbeuf ont reçu l'ordre de suspendre provisoirement les achats.

On est en pleine tonte. Les laines seront moins nerveuses que celles de l'an dernier, surtout pour le peigne. La position des peigneurs et des fileteurs est toujours déplorable. L'exportation des tissus est, dit-on, considérablement ralentie.

On écrit d'Elbeuf, 14 juin : «Les affaires continuent à être languissantes sur notre place; il y paraît peu d'acheteurs de draps, et les achats de laines sont suspendus par les bruits de guerre et les prétentions élevées des détenteurs sur les lieux de production. Nos fabricants veulent attendre, pour se livrer aux achats, que les cours et les événements se dessinent plus nettement.»

L'activité des affaires s'est beaucoup ralentie à Londres depuis la clôture des ventes. Une partie de la tonte des laines est encore invendue, et l'on cite un peu de baisse sur certains articles. On attribue la réserve actuelle des acheteurs à la pression des circonstances du moment.

Les avis des marchés de l'Allemagne sont très favorables. Les laines offertes à la vente sur les marchés de Breslau et de Posen ont été enlevées avec une hausse notable. Il en est de même à Dresde et à Hambourg.

SOIES.—Les nouvelles que nous recevons des divers marchés de soie de la Drôme et de l'Ardeche sont presque insignifiantes; la marchandise étant apportée en petite quantité, il se traite fort peu d'affaires; la demande porte toujours principalement sur les soies fines, tandis que les titres fermes sont plus abondants et les prix moins soutenus pour ce dernier article.

Les vers sont en général au 4<sup>e</sup> âge, quelques chambrées seront bientôt prêtes pour la bruyère; malgré les plaintes, qui sont nombreuses, on ne peut encore apprécier le résultat de la récolte qui, il faut l'espérer, sera meilleure qu'on ne le suppose.

L'activité s'est un peu ralentie sur les places de Lyon et de Saint-Etienne, depuis quelques jours; par suite, les prix paraissent tenus moins fermes. L'incertitude qui plane dans les affaires politiques d'Orient ayant occasionné une baisse considérable sur les fonds publics et les chemins de fer commencent à donner de l'inquiétude et apportent du calme dans les transactions commerciales.

On écrit du Vigan (Gard), 11 juin : «Le temps magnifique que nous avons déjà signalé continue de favoriser l'éducation séricicole. En général, les vers se présentent bien jusqu'ici; ils sont sur le point de faire la quatrième maladie; quelques chambrées ont dépassé cet âge, mais c'est là l'exception.»

Néanmoins, avec l'apparence d'une bonne récolte de cocons, la feuille de mûrier se vend difficilement. En présence du déficit inévitable dans le rendement de ces arbres par suite de la maladie qu'ils ont éprouvée, et de l'énorme quantité de graine mise à l'éclosion, on serait en droit de conclure que l'éducation marche moins bien qu'on ne dit tout haut, ou que les éducateurs s'observent les uns les autres, ne voulant se livrer à des achats de feuilles qu'à bonnes enseignes et le plus tard possible.

Les graines étrangères, soit d'Italie, soit d'Espagne, donnent jusqu'à présent de meilleurs résultats que celles de pays. D'après les renseignements que nous recevons de divers côtés sur l'état de la récolte séricicole, les graines indigènes ne répondraient pas aux espérances des éducateurs, tandis que les graines de provenance étrangère réussissent beaucoup mieux.

Dans certaines localités, à Anduze entre autres, la feuille de mûrier, soit par suite de nombreuses fâches de rouille qui la couvrent, soit à cause de la bonne marche des vers, est très recherchée et se vend 10 fr. les 50 kilos.

COTONS.—Les cotons sont restés calmes pendant toute la semaine. Les prix sont faibles. Les derniers avis des États-Unis arrivés par le Franklin n'annonçaient aucun changement dans la position. On n'avait pas de nouvelles fraîches du Sud. On savait seulement à New-York, à la date du 4 juin, que l'excédant des recettes était réduit à 233,000 balles.

Les courtiers du Havre, en arrêtant le prix courant, ont haussé de 2 fr. les cotons très bas de toutes sortes des États-Unis,

et de 1 fr. les cotons bas, ce qui fait ressortir les premiers à 74 fr., et les seconds à 82 fr. Les qualités très ordinaires et au-dessus sont restées sans variation.

MÉTAUX.—Les prix sont toujours faibles sur les zincs, les cuivres et le plomb. Mais la baisse ne fait pas de nouveaux progrès. Les détenteurs préfèrent garder leur marchandise plutôt que de faire aucune concession. Le zinc est coté à Londres de 21 fr. 25 à 22 fr.

Il y a beaucoup de demandes en Angleterre pour les rails. Cet article est visiblement à la hausse. On compte expédier un million et demi de tonnes aux États-Unis, où il se fait en ce moment un grand nombre de chemins de fer.

On écrit de Saint-Dizier : «Un marché de fonte a été traité à 170 fr. rendu à Saint-Dizier, et à livrer de suite. On a demandé la fonte de moulage; des transactions ont eu lieu à 195 fr. le n<sup>o</sup> 1.

Les fers laminés et les fers battus restent par continuation aux prix connus, et dont nous avons donné la nomenclature dans nos derniers avis, avec la plus grande fermeté. La demande s'est soutenue.

A Paris, une de nos forges a traité une affaire de 25 000 kil. à 350 fr., livraisons à Paris. La fonte de fusion se raisonne; française 18 à 20 fr.; anglaise n<sup>o</sup> 1 23 fr. 25; écossaise, 19 fr. 20; belge moulage, 17 fr. 50 à 19 fr. 50.»

MARCHANDISES DIVERSES.—Suifs.—Les ventes étaient difficiles au dernier marché de Paris. On a fait 121 fr. 50 à 125 fr. dans Paris, et les prix pour le dehors, après avoir fait 123 fr. 50 pour de petites quantités, ont fléchi successivement à 123, 122, 121 50, 121 et enfin 120 fr.

Sur le marché de Londres, les suifs de Russie disponibles valent 112 fr. les 100 kil.

Garances.—On écrit d'Avignon que les affaires sont rares, et l'on ne s'attend pas à les voir se ranimer avant la prochaine récolte. Il est question de la maladie des racines en terre, et on a des craintes pour la récolte. On a remarqué que les graines étrangères, et surtout celles de Smyrne, n'avaient pas réussi dans les dernières semences, à cause des pluies extraordinaires qui ont régné pendant le printemps.

On écrit de Gand que les rapports venus de la campagne sont très favorables. Le lin ne s'était pas présenté aussi avantageusement depuis bien des années; et l'on va jusqu'à compter sur une double récolte.

ALPH. LAURENT.

NOUVELLES DU JOUR. Paris.

Par décret, en date du 18 juin, sont nommés :

- Conseiller à la cour de Besançon, M. Cordier, président du tribunal de Lons-le-Saunier, en remplacement de M. Bechet, décédé;
Président du tribunal de Lons-le-Saunier, M. Guichard, vice-président du même siège;
Vice-président du tribunal de Lons-le-Saunier, M. Lanoix, juge au même siège;
Juge au tribunal de Lons-le-Saunier, M. Rance de Guisquill, juge au siège de Lure;
Juge au tribunal de Lure, M. Pourtier de Chaucenne, substitut près le siège de Baume;
Juge au tribunal de Barcelonnette, M. Personne, juge suppléant au siège de Digne, en remplacement de M. Olivier, décédé;
Juge au tribunal de Dieppe, M. Marois, procureur près le siège des Andelys, en remplacement de M. Sellier, décédé;
Procureur près le tribunal des Andelys, M. Fournot, substitut près le siège du Havre;
Substitut près le tribunal du Havre, M. Pouyer, avocat;
Juge au tribunal de Brignoles, M. D'Espérandieu, substitut près le siège de Sisteron, en remplacement de M. Simon, admis, sur sa demande, à la retraite;
Substitut près le tribunal de Sisteron, M. Bernard, avocat;
Substitut près le tribunal de Sisteron, M. Liffort, substitut près le siège d'Epinal, en remplacement de M. Souff, nommé substitut du procureur général près la cour impériale de Caen;
Substitut près le tribunal d'Epinal, M. Thevenin, avocat, en remplacement de M. Liffort;

— Hier, il a été procédé, dans une des salles du ministère de la guerre, au tirage au sort :

1<sup>o</sup> Du prix annuel fondé à perpétuité, par une personne qui a voulu rester inconnue, en faveur des enfants de troupe des régiments d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie.

Ce prix, pour l'année 1853, est échu au 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs.

2<sup>o</sup> Des seize prix annuels également fondés en faveur des enfants de troupe de l'armée par le général de Feuchères, et dont la répartition est fixée ainsi qu'il suit :

- Dix à l'arme de l'infanterie;
Quatre à l'arme de la cavalerie;
Deux à l'artillerie et au génie.

Ces prix, pour l'année 1853, sont tombés en partage aux régiments ci-après désignés, savoir :

- Pour l'infanterie : les 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 57<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne; les 2<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> régiments d'infanterie légère, lesquels, avec le 37<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, qui, suivant la volonté du donateur, doit recevoir, chaque année, un des lots affectés à l'arme, forment les dix prix revenant à l'infanterie;

Pour la cavalerie, le 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers, les 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> régiments de hussards, et le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique;

Pour l'artillerie et le génie, le 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie et le 2<sup>e</sup> régiment du génie.

3<sup>o</sup> Du prix fondé par M. Singer en faveur du simple soldat qui l'aura le mieux mérité par sa bonne conduite et l'ancienneté de ses services.

Ce prix est échu au 5<sup>e</sup> régiment de lanciers.

— Une décision du général commandant supérieur des gardes nationales de la Seine porte que tous les médecins attachés aux bureaux de bienfaisance qui justifieront de cette qualité, soit par l'habilitation d'une commission, soit par des certificats authentiques, seront dispensés du service tout le temps qu'ils exerceront ces fonctions gratuites.

— On écrit de Bruxelles, le 16 juin :

À hier à midi un quart, le roi et la reine de Hanovre sont arrivés à la station de Malines. Après avoir pris une légère collation dans la salle d'attente, les augustes voyageurs sont remontés, à une heure vingt minutes, dans le même convoi, qui a continué sa route vers Ostende.

A deux heures, le convoi est arrivé à Termonde, où il s'est arrêté quelques minutes, pendant lesquelles le commandant de place,

chaient son baiser sans le savoir et s'offraient comme une coupe d'albâtre à ses lèvres altérées d'amour, à pu céder à cette blanche obsession, emporté par un irrésistible magnétisme. Robert d'Arbrissel, saint Antoine, saint Hilaron, éussent peut-être été tentés comme lui; d'ailleurs, le chemin était si court de sa bouche ardente à ce dos satiné il avait résisté si longtemps à cette fascination de beauté! On conçoit dans cet élan de frénétique ivresse l'oubli complet du milieu social; ce baiser est préparé, amené, on l'attend, et l'imagination du lecteur le fait descendre comme un papillon de flamme sur les corolles argentées du lys avant que Félix n'y ait songé. C'est un trait de génie de la part de Balzac d'avoir fait commencer par une fulguration de sensualité juvénile cet amour qui sera si chaste, qu'il n'aura rien à cacher aux anges.

MM. Théodore Barrière et Arthur de Beauplan ne pouvaient pas installer au milieu de leur premier acte un bal de préfecture, avec sa cohue inévitable qui favorise et qui explique l'audacieux larcin de Félix; ils ont cependant conservé le baiser, point de départ du drame, et ce qui se comprend si bien dans le livre n'a pas produit le même effet au théâtre, malgré toute l'habileté des auteurs. — Ce n'est pas leur faute, c'est celle du sujet qu'ils ont choisi.

Sans doute ils nous objecteront que, de tout temps, le théâtre a puisé dans l'histoire, le poème, la légende, le roman, le conte, la nouvelle; que c'est son droit et son privilège; qu'Hamlet, que Macbeth, que Romeo et Juliette, qu'Otello sont pris à d'obscurs conteurs, et que Molière n'a peut-être pas un sujet qui lui appartienne en propre; cela est vrai; mais, si les grands maîtres de la scène ont choisi des motifs parmi l'indigeste fatras d'auteurs oubliés ou peu connus, ou ayant écrit dans une langue étrangère, ils ont inventé les caractères, créé les passions, mais une philosophie à où il n'y en avait pas, drapé de la pourpre de leur poésie l'armature empruntée à un novelliste vulgaire. Autre chose est de matérialiser au théâtre

un chef-d'œuvre récent, dans les mains et la mémoire de tout le monde, et d'une perfection telle que toute retouche est une surcharge et que toute suppression est une amputation regrettable.

Ces réserves une fois faites, nous n'avons plus guère que des éloges à donner à MM. Barrière et Beauplan : ils ont parfaitement compris, développé et soutenu le caractère si difficile de M. de Mortsau, ce malade imaginaire qui entretient tout le monde; ce mélange de grandeur et de ridicule, cet égoïsme naïf et féroce absorbant à son profit la vie d'un ange; ce bouffon jouant le rôle de victime; cette face de loup blanc à museau rouge, comme dit Balzac; ils ont conservé autant que possible le blanc nuage de poésie qui entoure M<sup>me</sup> de Mortsau comme la robe de lumière du Christ sur le Thabor. Quand ils en ont trouvé l'occasion, ils ont enchaîné les phrases mêmes du maître dans leur style le plus choisi, comme on sert des pierres dans l'or. Ils ont su faire un tableau plein d'intimité de ces longues soirées de Clochegourde occupées par une partie de tric-trac, la tapisserie de M<sup>me</sup> de Mortsau et la prière des enfants. Félix est un amant parfait; mais la figure la moins réussie est celle de lady Arabelle, cette Centauresse britannique, cette femme d'acier et de velours, cette glace à s'aveugler de gingembre, cette bacchante à sang-froid de diplomate, qui traverse le roman comme un fourbillon en faisant siffler sa trachée, et tue M<sup>me</sup> de Mortsau d'un regard comme d'une balle de pistolet aussi sûrement qu'au tir elle mettrait dans la bouche à trente pas.

Comme au théâtre il faut que tout finisse par un mariage, les auteurs ont mêlé à l'action une figure qui n'est pas dans le roman, celle d'Emeline, dont M<sup>me</sup> de Mortsau, en rendant le dernier soupir, met la main dans celle de Félix à qui elle légua ainsi le bonheur complet qu'elle n'a pu lui donner, car la jeune fille aime en secret M. de Vandensse.

M<sup>lle</sup> Judith avait une mission difficile à remplir pour toute

autre; celle de réaliser un idéal ardemment caressé par toutes les imaginations. Il lui fallait faire vivre aux yeux de la rampe la figure dessinée avec tant de patience et d'amour par Balzac, ce grand peintre de femmes, la création la plus pure et la plus complète de cette galerie merveilleuse où brillent M<sup>me</sup> la duchesse Laugerais, M<sup>me</sup> Firmiani, la duchesse de Maufrigneuse, Modeste Mignon, Eugénie Grandet, Esther, la Fille aux yeux d'or, vignettes toutes burinées pour un keepsake of beauties; il lui fallait porter ce titre écrasant du *Lys dans la Vallée*, titre éclatant et parfumé qui résume tout un chaste poème d'amour; eh bien! à force d'intelligence, de beauté, de blancheur, de passion contenue et transparente, en laissant toujours voir l'âme à travers sa froideur comme une veillesse dans sa coupe de porcelaine, elle est parvenue à ne désenchanter personne, à ne briser l'aile d'aucun rêve; — elle a su trouver pour son agonie de fleurs et de dentelles une pâleur de clair de lune sur la neige, des yeux d'un noir étrange, concentré, extra naturel, des yeux, charbons de l'amour brûlé aux feux des exaltations et lançant une suprême étincelle; elle a traduit ces pages incomparables empreintes d'une grâce funèbre où la mort se fait charmante pour ne pas laisser d'elle, à l'être chéri, un souvenir pénible, avec une poésie, une passion et une beauté dignes du texte.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'être meilleur que Gefroy dans le personnage de M. de Mortsau; c'est une véritable incarnation; l'extérieur, la voix, le geste, tout y était. La brusquerie du maniaque et la politesse du gentilhomme, la rabâcherie du malade imaginaire et les coups de boutoir de l'égoïste, les faiblesses suivies d'élan furieux, la confiance illimitée succédant au soupçon absurde, les éclairs de sensibilité vite éteints dans des préoccupations personnelles; les malices d'enfant gâté et les taquineries de vieillard; les prostrations sans motif et les activités fébriles, aucune nuance de ce caractère, de cette nature déviée n'a été négligée par

l'acteur, qui peut-être n'a jamais joué un rôle plus profondément et plus philosophiquement étudié.

Maillart a rendu, en acteur habile et intelligent, un rôle en dedans, plein de réticences et de sous-entendus, le plus difficile de la pièce à notre sens. Prevost a été vif, ferme, d'une jovialité mordante dans le personnage épisodique de Chassel, le propriétaire de Frapesle. Emmeline, jouée par M<sup>lle</sup> Theric, possède assez de charmes et d'ingénuité pour faire croire que Vandensse se consolerait; c'est tout dire; M<sup>lle</sup> Sarah-Félix, en duchesse de Lenoncourt a une insolence incisive, un aplomb tranchant, une sécheresse de grande dame, pour qui rien n'existe que les formes sociales qui montrent chez l'artiste de véritables qualités de comédienne. Elle porte, en outre, très fastueusement les modes pharamineuses de la restauration. — Le rôle d'Arabelle ne va guère à M<sup>lle</sup> Demain, qui ne lui va pas du tout. Heureusement, elle ne fait que traverser la pièce. Mirecourt rend assez bien l'élégance ridicule de M. de Cerny, dandy tourangeau, jeté là pour égayer un peu le sombre du drame.

Maintenant que la scène pénible du croup a été retranchée, nous croyons que *Le Lys dans la Vallée* pourra fournir une honorable carrière. La pièce est écrite avec soin, semée de mots spirituels, jouée excellentement; quant au reproche d'être tiré d'un beau livre, on ne l'a pas fait à M<sup>lle</sup> de la Seiglière; et nous ne voyons pas pourquoi l'on serait plus sévère à l'endroit de MM. Th. Barrière et Amédée de Beauplan, quoique nous leur conseillions de puiser à l'avenir dans leur propre fonds. Il vaut mieux prendre d'après nature que d'après un tableau, le tableau fut-il d'un grand maître.

THEOPHILE GAUTIER.



# LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL

## PANTHÉON LITTÉRAIRE ET ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

25 CENTIMES LA LIVRAISON

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,  
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 23.

### MAURICE LA CHATRE

AVEC LE CONCOURS DE SAVANS, D'ARTISTES ET D'HOMMES DE LETTRES.

Deux magnifiques volumes grand in-4° à trois colonnes, illustrés d'environ 50,000 sujets gravés sur bois, intercalés dans le texte.

Chaque livraison contient 193,580 lettres, c'est-à-dire la matière d'un volume in-8°, et un grand nombre de gravures intercalées dans le texte. — L'ouvrage aura de 75 à 100 livraisons par volume, qui seront publiées dans une période de deux ans. Cette œuvre, la plus gigantesque des entreprises littéraires de notre époque, renferme l'analyse des 400,000 ouvrages qui existent dans les bibliothèques nationales, et peut être considérée à bon droit comme le plus vaste répertoire des connaissances humaines.

Le DICTIONNAIRE UNIVERSEL est le plus exact, le plus complet et le plus progressif de tous les Dictionnaires, le seul qui embrasse dans ses développements tous les Dictionnaires spéciaux, et en même temps celui qui coûte le moins cher.

25 CENTIMES LA LIVRAISON

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,  
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 23.

#### AVANTAGES.

50 0/0 ACCORDÉS PAR LA LOI.

SOCIÉTÉ légalement constituée au CAPITAL de 6,000,000 fr., déjà organisé dans plusieurs départements; n'avez 10 ans; ACCIONS, au porteur, 500 fr., payables par cinquièmes, le premier cinquième en souscrivant, et donnant droit :  
1° A de nouvelles actions dans chaque émission;  
2° A un intérêt de 5 0/0 payable de 6 mois en 6 mois;  
3° Au dividende annuel de tous les bénéfices nets;  
4° A une part proportionnelle dans la liquidation à l'expiration de la Société.

## LE CHEPTAL SOCIÉTÉ DES FOURNISSEURS BÉTAIL RUE SAINT-MARC, 32.

Plaçant le bétail pour la moitié du crédit, l'autre moitié appartient au cultivateur chargé de la nourriture; ainsi :

- 1° VACHE NOURRIÈRE, livrée par nous au paysan : produit net, par an, un VEAU, valant environ moitié de la mère, ou 50 0/0 de bénéfice, dont 25 à la Société et 25 au preneur.
- 2° VEAU livré pour un an, puis vendu par la Société avec bénéfice de 50 à 70 pour cent.
- 3° VACHE ou BOVINE maigres, livrées à l'engraissement pour 4 ou 6 mois; bénéfice en 6 mois 30 0/0 environ; en un an 40 0/0.
- 4° BREUÏLS livrés par troupeaux avec bédons améliorés; chaque année un AGNEAU et la laine de la mère; bénéfice des deux produits, souvent 100 0/0.
- 5° MOUTONS à l'engraissement; bénéfice ordinaire, en 4 mois, 35 0/0; en un an, plus de cent pour cent.
- 6° TAUREAU NOURRIÈRE, 15 petits par an, en moyenne; valeur à 3 mois, 5 fr. l'un; bénéfice annuel, plus de 200 pour 100 très souvent.

(Tous les bénéfices ci-dessus sont partagés par moitié entre la Société et le Preneur.)

Conseil de patronage, composé d'amis de l'agriculture : MM. Bugeaud de la Piconnerie, vicomte de Cussy, général marquis d'Espinau-Saint-Luc, général Ferry, baron de Saint-Géry, marquis de Laroche-Aymon, comte de Lostanges, marquis de Montpezat, comte de Moutaur, comte de la Pissinière, comte de Vignerat.

Gérant : Reverchon, propriétaire, membre du Congrès central d'agriculture de France, délégué par l'Académie nationale de Paris. (Lui écrire France, rue St-Marc, 32.)

#### GARANTIES.

- 1° LE BÉTAIL MÊME, et il est : Assuré contre la mortalité, Insaisissable d'après la loi, Surveillé par des agents locaux cautionnés, Garanti par un répondant du preneur;
- 2° SIGNATURES de l'agent local, du preneur, du vendeur, de notre vétérinaire (quatre intérêts opposés), certifiant chaque prix d'achat et de vente;
- 3° CONSEIL de surveillance contrôlant tous les actes;
- 4° GARANCE responsable de tout;
- 5° FONDS des actionnaires déposés à la Banque de France.

Les passages suivants sont tirés, sans choix, d'une masse de lettres adressées de tous les points de la France au directeur du Cheptal. Strasbourg, 5 mai 1853.

Monsieur le directeur, Les avantages offerts par votre Société sont de telle nature qu'ils ne peuvent être compris que par les propriétaires qui connaissent de longue date les souffrances de l'agriculture, quand le bétail lui fait défaut, ou quand son achat ne lui devient possible qu'à des conditions ruinées; sous ce rapport, il est peut-être de départements agricoles en France où ces souffrances soient plus vives qu'en Alsace; car tout le commerce de bétail y est, pour ainsi dire, entre les mains des usuriers, et trop souvent l'acquisition ou le prix d'un cheptel d'une tête de bétail entraîne la ruine de toute une famille. — Soyez donc bien assuré, monsieur, que si les opérations de

votre Société devaient s'étendre à cette province, elles lui procureraient un bien immense, et le nombre des affaires y prendrait un développement dont il est impossible d'apprécier l'importance. KAUFMANN, ancien membre du conseil général du Bas-Rhin, de la commission départementale d'agriculture, président du comice agricole de Saverne.

Sautron, près Nantes, 25 mai 1853.

Monsieur le directeur du Cheptal, Je viens d'être informé de la création de votre Société. Je salue avec bonheur l'apparition d'une entreprise qui, suivant moi, peut opérer en agriculture une véritable révolution. Vous allez tout d'abord résoudre cette grande question du crédit agricole, question si difficile et qui me paraissait presque impossible dans son application. Vous allez provoquer avec succès l'augmentation du bétail, et il arrivera que la quantité sera plus

en rapport avec l'étendue des terres exploitées; vous guérirez par le radicalement la plaie réelle de l'agriculture et l'excès disparaîtra la cause première de la ruine de nos cultivateurs. — Je ne connais pas dans ce département une seule exploitation peut-être où le nombre des bestiaux soit en rapport avec l'étendue des terres. R. DES DOIERRES, maire de Sautron, inspecteur délégué de l'Instruction publique, vice-président du comice agricole de Saint-Etienne et de Montluc.

Je n'ai point caché à M. Delaune mon approbation quant à la pensée que la Société le Cheptal aspire à réaliser. Heureusement et sagement transportée dans la pratique, cette Société ne peut avoir que des résultats avantageux pour le pays et pour ses actionnaires. Comte de COUT, propr. à Guérande (Loire-Inf.). Le placement de bestiaux se pratique ici d'une ma-

nière fructueuse; il procure de 50, 60, 70 à 80 pour cent de bénéfice, et quelquefois plus en opérant par renouvellement. D'ALMAY, propriétaire et notaire du canton de Hautefort (Dordogne).

Je n'ai pas voulu vous répondre avant d'avoir consulté le comice sur le concours qui lui pourrait prêter à votre association. Une réunion a eu lieu avant-hier, et, comme je m'y attendais, on a été unanime sur le bien que cette entreprise peut faire. ALBERT, secr. du comice agricole de Toul (Meurthe). Votre Société pourra faire des placements très dans notre pays, et l'agriculture ne peut qu'y gagner; aussi, nous nous empressons d'applaudir à vos efforts. DE LA TOUSCHÉ, président d'un comice agricole de Saint-Savin (Vienne). Parmi les autres présidents de comices agricoles, secrétaires ou membres de sociétés d'agricul-

ture qui ont aussi envoyé leur témoignage, et dont la collection formerait un volume, nous nous permettons de citer : MM. de Béhaque, de Torcy, de Vogué, Amiet (Vienne), Arnaud (Charente-Inférieure), d'Arbigny (Indre-et-Loire), Bamoraz (Côtes-du-Nord), Bonnel (Indre), Chazereau (Cher), Cottereau-Hureau (Loir-et-Cher), de Curley (Saône-et-Loire), Dupuis (Vienne), Dury (Bas-Rhin), Camy de Payrac (Lot), Ferry (Vosges), baron de Froment (Nièvre), Henriot (Meurthe), Lenoble (Creuse), Houdin (Eure-et-Loire), Ibled (Yonne), de Lafitte (Lot-et-Garonne), Lepu (Haute-Garonne), Michaux (Indre-et-Loire), de Romanet (Ardèche), Taray (Aube), Seillan (Gers), Vigier (Dordogne), etc., etc.

## BAINS DE HOMBURG

PRÈS FRANCFORT-SUR-MAIN.

LE CASINO DE HOMBURG, considérablement agrandi et entièrement renouvelé, par la richesse de ses Salons et le luxe de ses décors, est aujourd'hui l'établissement le plus splendide des bords du Rhin.

RÉTES, BALS, CONCERTS et AMUSEMENTS comme par le passé, avec les mêmes avantages!

Trajet de PARIS à HOMBURG en 20 heures, par METZ, MANHEIM et FRANCFORT-SUR-MAIN.

Le parcours se fait entièrement en chemin de fer.

Départ de PARIS, au chemin de fer de Strasbourg, le matin, à neuf heures trente minutes, le soir, à sept heures trente minutes.

## Maladies Contagieuses.

### TRAITEMENT du Docteur CH. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité incontestable sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour. Avant cette découverte, on avait à désirer un remède qui agit également sur toutes les conditions, qui fût sûr dans ses effets, exempt des inconvénients qu'on reprochait avec justice aux préparations mercurelles.

Aujourd'hui, on peut regarder comme résolu le problème d'un traitement simple, facile, et non poyouvé le dire sans exagération, infailible contre toutes les maladies secrètes, quelque anciennes ou invétérées qu'elles soient.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage, et sans aucun dérangement. Il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

CONSULTATIONS GRATUITES

RUE MONTORGUEIL, 19, ANCIEN 21, PARIS.

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE (AFFRANCHIR).

Regie des Annonces des grands journaux, place de la Bourse, 10.

### Cours comparés du 11 au 18 juin 1853.

INTERETS, dividendes et longueurs des chemins de fer.	RENTES et nombre d'obligations et obligat.	Valeur nominale	EFFETS PUBLICS ET CHEMINS DE FER.	Cours de samedi 11 juin.	Cours de samedi 18 juin.	Hauss.	Baisse.	Valeur nomin.	VALEURS DIVERSES.	Dernier cours coté.	Dernier de semaine.
4 fr. 50 c.	157,664,345	100	1/2 0/0. J. mars.	100	101 20	1 20		1000	1/2 0/0 ancien.	100	99 75
5 fr.	64,495,988	100	0/0. J. juin.	104	101 30	1 30		500	1/2 0/0.	99	98
50 fr. pour 6 mois.	Ac. 30,000	1200	Banque de France, J. déc.	3640	3675	35		1000	Banque belge.	98	98
60 fr. pour 6 mois.	Ac. 50,000	500	Credit foncier.	797 50	725			1000	Soc. gen. Bruxelles.	550	570
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 200,000	1000	250 fr. payés.	1055	1030			1000	Soc. gen. Anvers.	570	570
60 fr. pour 6 mois.	Ac. 120,000	500	Obligations foncières.	1055	1057 50	2 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ac. 40,000	500	250 fr. payés.	1055	1030			1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ac. 18,000	500	Credit mobilier.	747 50	785	37 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 4,405	500	250 fr. payés.	1055	1030			1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ac. 300,000	600	Comptoir d'escompte.	670	670			1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 172,221	500	Libérées.	670	672 50	2 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 19,855	500	Saint-Germain, J. avril.	100	1580		70	1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 72,000	500	Libérées.	100	1580		70	1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 10,855	500	Orléans, J. avril.	105	1015	40		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	105	1015	40		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Paris à Rouen, J. janv.-juil.	390	403 50	13 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	390	403 50	13 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Rouen à Havre, J. av.-oct.	427	470	43		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	427	470	43		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Strasbourg à Bâle, J. avril.	330	345	15 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	330	345	15 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Nord, J. janvier-juillet.	840	878 75	38 75		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	840	878 75	38 75		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Paris à Strasbourg.	837	892 50	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	837	892 50	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Paris à Lyon, J. janv.-juil.	850	905 50	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	850	905 50	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Lyon à la Méditerranée.	675	730	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	675	730	55 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Midi, J. 100 fr. payés.	675	610	10		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	675	610	10		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Ouest, J. 100 fr. payés.	680	700	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	680	700	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	St-Denis à Gray.	350	320	30		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	350	320	30		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Caen à Cherbourg.	590	607 50	17 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	590	607 50	17 50		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Dijon à Besançon.	510	525	15		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	510	525	15		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Versailles (R. G.) J. janv.-juil.	320	340	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	320	340	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Montreuil à Troyes.	335	330	5		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	335	330	5		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Dieppe, J. mai.	275	270	5		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	275	270	5		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	La Teste.	235	215	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	235	215	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Sevres.	235	215	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	235	215	20		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Grasse à Béziers.	490	500	10		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170
60 fr. pour 6 mois.	Ob. 50,000	500	Libérées.	490	500	10		1000	Caris. Ch. de fer.	1170	1170

### RECETTES DES CHEMINS DE FER.

DESIGNATIONS	SEMAINE finissant le	VOYAGEUR	MAISON	DERN. SEMAINE de 1853	RECETTES TOTALES de 1853
Nord. (780 k.)	10 juin	322,881	205,059	277,943	599,889
Rouen. (237 k.)	11 juin	102,550	114,514	244,455	358,969
Havre. (92 k.)	11 juin	36,999	52,168	60,057	73,821
Orléan. (923 k.)	11 juin	190,829	537,429	18,872,410	11,450,426
Strasbourg. (327 k.)	3 juin	237,705	288,491	517,197	9,058,390
Est. (141 k.)	5 juin	29,707	41,491	71,199	61,325
Montp. (383 k.)	10 juin	11,932	15,498	27,490	23,105
Lyon. (383 k.)	11 juin	24,180	164,777	381,987	340,719
Ouest. (131 k.)	12 juin	144,064	110,120	1,845,083	1,587,840
Lyon-Méd. (234 k.)	3 juin	13,244			2,306,478
L.R.R. d'Orléans					

### BULLETIN FINANCIER HEBDOMADAIRE.

DU 11 AU 18 JUIN.

La Bourse a été soumise cette semaine à de rudes épreuves. Les oscillations des actions des chemins de fer avaient été si violentes depuis le commencement du mois, que l'on n'était pas sans inquiétude pour la liquidation de quinzaine. La place aurait difficilement résisté à une pareille secousse si elle avait encore été surchargée de valeurs comme dans le courant des deux mois précédents. Mais la plupart des grandes opérations avaient été closes à la fin de mai, et les agents de change avaient prudemment restreint le crédit de ceux de leurs clients qui ne leur présentaient pas toute espèce de garantie ou qui ne leur avaient pas déposé des couvertures suffisantes. Beaucoup de spéculateurs avaient compris eux-mêmes la nécessité de diminuer l'importance de leurs opérations. Cependant, comme il y a huit jours, la baisse n'était pas moindre de 6 francs sur le 3 0/0, et de 100 à 150 fr. sur les principales lignes de chemins de fer. On craignait qu'il n'y eût encore d'énormes différences à payer, et qu'il n'en résultât quelques sinistres; mais une brusque reprise a permis aux acheteurs de se liquider à de meilleures conditions, et les nombreuses alternatives de hausse et de baisse ont permis aux vendeurs qui ne se sont pas laissés effrayer de sortir de leurs opérations avec des différences relativement peu importantes. Aussi, les paiements qui ont eu lieu hier se sont généralement bien effectués, et comme les opérations engagées sont encore moins nombreuses pour la seconde quinzaine de juin, la situation de la place ne paraît plus présenter de dangers sérieux. Chacun des jours de la semaine a été signalé par de brusques et fortes variations. Ainsi, le samedi 11 juin, le 3 0/0 a fait 74 3/5 et 75 1/2; le lundi 76 7/8 et 78 1/2; le mardi, 77 7/8 et 78 4/5; le mercredi, 78 7/8 et 79 1/2; le jeudi, 76 80 et 77 40; le vendredi, 76 60 et 77 50, et le samedi, 77 25 et 78 75.

Les actions de chemins de fer ont été solidaires de toutes les variations de la rente, et pendant la même période le Nord a été coté à ses cours extrêmes 600 et 905, Strasbourg 815 et 1025, le Havre 425 et 480, le Midi 570 et 630, Lyon à la Méditerranée 680 et 707 50, l'Ouest 635 et 735.

Au milieu de ces vicissitudes des cours, il ressort pourtant un fait qui ne saurait trop attirer l'attention des spéculateurs qui prennent la habitude de vendre des valeurs à découvert : c'est que la baisse trouve toujours de la résistance de la part des capitaux, tandis que la hausse arrive brusquement et de prime-saut, sans que les vendeurs aient le temps de rentrer dans leurs valeurs à des cours intermédiaires. Ainsi, il avait fallu trois semaines pour faire tomber le 3 0/0 de 82 à 74 25 (coupon détaché), et deux jours ont suffi pour faire remonter de 74 25 à 78 45.

Ceci indique suffisamment quelle serait l'élasticité de la rente, le jour